



AIS OURTHE VESDRE AMBLÈVE

Candidat locataire ?

Vous pouvez contacter le service social
au 04 380 90 69 (option 5)

Conditions d'admission à l'inscription :

1. Ne pas être propriétaire.
2. Ne pas dépasser un revenu annuel imposable de 34.100€ (pour une personne seule) ou 42.600€ pour un ménage. (Majoré de 3.200€ par enfant à charge).

L'encodage de votre demande nécessite obligatoirement la présentation des documents suivants :

- Carte d'identité
- Composition de ménage
- Extrait de casier judiciaire
- Preuve des revenus récents (3 derniers mois)
- Attestation allocations familiales
- Avertissement extrait de rôle 2022 (dans son entièreté)
- Preuve des trois derniers mois de loyer payés
- Attestation de non-propriété (*SPF au 02 572 57 57*) ; ou par internet **sur le site Myminf**
- Justificatif d'un crédit en cours

Le cas échéant :

- Renon ou mise en vente
- Attestation de handicap
- Attestation SDF
- Attestation de sinistré
- Attestation de réfugié

Inscription les mercredis entre 9h et 11h30

ATTENTION veuillez à avoir un dossier complet avant de venir vous inscrire

Assistants sociaux : **Marielle Leboutte et Julien Daune**

Agence Immobilière Sociale agréée par le Gouvernement Wallon

AIS Ourthe - Vesdre - Amblève, Avenue Louis Libert 81, à 4920 AYWAILLE

Tél : 04/380.90.69. Fax : 04/369.90.68

Courriel : social@aisova.be

Anthisnes, Aywaille, Chaudfontaine, Comblain-au-Pont, Clavier, Esneux, Ferrières, Hamoir, Ouffet, Sprimont, Tinlot, Trooz, Stoumont